

04/2015

ISSN 2363-2356



n°40

# AGENDA SOCIAL



La politique économique de L'UE  
se dessine

à la une

6

**INTERNATIONAL**

*Année européenne  
2015 du  
développement*



10

**DIALOGUE SOCIAL**

*Une fenêtre  
d'opportunité*



## ÉDITORIAL



© Union européenne

*Cette année, le processus de gouvernance économique de l'UE — connu sous le nom de semestre européen — se déroule dans un contexte économique et politique inédit.*

*Du point de vue politique, c'est le premier semestre européen depuis que la nouvelle Commission a pris ses fonctions, le 1<sup>er</sup> novembre 2014. Création d'emplois, croissance économique, équité sociale et changement démocratique: tels sont les mots d'ordre de la nouvelle Commission européenne.*

*Sur le plan économique, il semble que le plus gros de la crise économique soit passé. La plupart des pays de l'Union européenne ont lancé les réformes préconisées dans le cadre des semestres européens précédents. Aujourd'hui, ce sont la mise en œuvre effective*

*de ces réformes aux niveaux local et national et la réponse aux retombées de la crise (chômage de longue durée et chômage des jeunes) qui sont au centre de l'attention.*

*En février 2015, la Commission européenne a proposé d'accélérer la mise en œuvre de la garantie de l'Union européenne pour la jeunesse, en particulier pour les jeunes sans emploi qui ne suivent pas d'études ni de formation: elle a proposé de mettre à disposition 1 milliard d'euros dès 2015 au titre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes, en augmentant le taux de préfinancement de son enveloppe budgétaire pour 2015 pour le faire passer de 1-1,5% à 30%. Plus tard dans l'année, la Commission proposera un train de mesures spécialement conçues pour aider les chômeurs de longue durée à se réinsérer professionnellement.*

## «S'attaquer aux retombées de la crise»

*Le capital humain — comme disent les économistes — est le principal atout de l'Union européenne. Alors que la main-d'œuvre européenne s'amenuise et que les changements technologiques s'accroissent, on ne peut se passer des investissements sociaux si l'on souhaite que la compétitivité augmente au sein de l'UE. Seule une main-d'œuvre plus compétitive permettra de sortir durablement de la crise économique et créera les conditions nécessaires pour que l'UE puisse surmonter les défis démographiques et technologiques auxquels elle est confrontée.*

*Pour améliorer et approfondir la gouvernance économique de l'Union, il faut adopter une vision d'ensemble qui englobe divers domaines politiques et plusieurs niveaux de gouvernance. L'économie sociale de marché compétitive à laquelle aspire la nouvelle Commission intègre cette vision. Pour que cette vision puisse se concrétiser, les gouvernements et autres acteurs doivent s'approprier le processus de gouvernance économique de l'UE et travailler la main dans la main jusque sur le terrain.*

*Le 5 mars, la Commission a réuni les dirigeants des organisations syndicales et patronales européennes et nationales pour relancer le dialogue social, trente ans après son inauguration par Jacques Delors, alors président de la Commission.*

*À l'époque, le but était de renforcer le rôle des partenaires sociaux européens dans le processus législatif concernant les questions sociales, en vue de créer le marché unique. Aujourd'hui, il est de renforcer leur rôle dans un processus de coopération transversale complexe à plusieurs niveaux (le semestre européen), en des temps bien plus difficiles.*

### Michel Servoz

*Directeur général de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne*

# SOMMAIRE

## INTERNATIONAL

Année européenne 2015 du développement

6

## COFINANCEMENT DE L'UE

Le gros des programmes adopté

8

## DIALOGUE SOCIAL

Une fenêtre d'opportunité

10

## DOSSIER SPÉCIAL

La politique économique de l'UE se dessine

Le semestre européen passe à la vitesse supérieure

L'humain au centre

La gouvernance sociale et économique de l'UE

14

15

18

21

## FONDS SOCIAL EUROPÉEN

Carlos – Chercheur en biologie clinique

24

## VOIX D'ICI ET D'AILLEURS

Les partenaires sociaux du secteur agricole Chris Botterman (GEOPA) et Arnd Spahn (EFFAT)

26



## BRÈVES

## 5 mars 2015: Nouveau départ pour le dialogue social

Lors de la conférence de haut niveau intitulée «Un nouveau départ pour le dialogue social» organisée par la Commission européenne à Bruxelles, Marianne Thyssen, commissaire européenne chargée de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité des travailleurs, a déclaré que «l'économie sociale de marché ne peut exister sans dialogue social efficace [ ]. Il est prouvé que les pays où les institutions du dialogue social sont fortes figurent parmi les pays dont l'économie est la plus compétitive et la plus performante de l'UE et dont la situation sociale, offrant plus de résilience, est meilleure [ ]. Nous nous engageons à permettre aux partenaires sociaux de participer aux grands axes du programme politique de l'UE» (voir article page 10).



**Relance:** La Commission européenne a organisé une rencontre de haut niveau avec les partenaires sociaux.

## 3 mars: La stratégie Europe 2020 reste d'actualité

La Commission a adopté une communication concernant les résultats de la consultation publique sur la stratégie Europe 2020 pour une croissance intelligente, durable et inclusive adoptée en 2010. Les objectifs et priorités de cette stratégie gardent tout leur sens et permettent d'orienter l'action politique en vue de promouvoir l'emploi et la croissance aux niveaux national et européen. Sur le terrain, une meilleure appropriation et une implication plus grande seraient propices

à la réalisation de la stratégie. Les grandes orientations des politiques économiques et les lignes directrices pour l'emploi qui sous-tendent la stratégie Europe 2020 ont été adaptées à la nouvelle façon d'élaborer les politiques économiques: coup de fouet coordonné aux investissements, renouvellement de l'engagement en faveur des réformes structurelles dans des domaines importants tels que les marchés des produits et du travail, et l'exercice de la responsabilité budgétaire.

## 12 février: Relier l'économie et le social



**Durement frappés:** La crise a touché de manière disproportionnée les membres les plus vulnérables de nos sociétés, notamment les minorités ethniques.

Prenant la parole lors de la conférence du Conseil de l'Europe sur l'avenir de la protection des droits sociaux en Europe, la commissaire Thyssen a déclaré que «la crise a frappé de manière disproportionnée les personnes les plus vulnérables de notre société: travailleurs peu qualifiés, personnes issues de l'immigration, femmes, minorités ethniques, personnes handicapées... Nous devons attaquer le mal à la racine en créant de la croissance et des emplois durables, en dotant les travailleurs des compétences dont ils ont besoin, en favorisant des marchés du travail inclusifs et des normes élevées de protection sociale [...]. La Commission Juncker est déterminée à fusionner l'aspect social à l'aspect économique de notre économie sociale de marché, afin d'équilibrer les libertés économiques et les droits sociaux. La croissance économique ne peut être durable que si elle est véritablement inclusive.»

## 4 février: 1 milliard d'euros pour l'emploi des jeunes

La Commission européenne a proposé de mettre à disposition dès cette année 1 milliard d'euros au titre de l'Initiative pour l'emploi des jeunes. Ceci multipliera par 30 le préfinancement que reçoivent les États membres pour dynamiser l'emploi des

jeunes, touchant jusqu'à 650 000 personnes et les aidant à trouver plus rapidement du travail. Aujourd'hui, plus d'un jeune chômeur sur cinq ne parvient pas à trouver un emploi (voir article page 8).

## 19 janvier: Pour éviter de perdre une génération

Lors d'un séminaire sur l'emploi des jeunes organisé par l'Institut Notre Europe-Jacques Delors, la Fondation Calouste Gulbenkian et le Comité économique et social européen, la commissaire Thyssen a déclaré que «des taux de chômage élevés coexistent avec 2 millions de postes vacants, ce qui indique que certaines personnes ne disposent pas des compétences nécessaires ou ne sont pas suffisamment mobiles pour pouvoir accepter ces emplois. La croissance de l'UE est en outre freinée par le nombre croissant de personnes travaillant en deçà de leur potentiel. Il est fréquent que ces personnes n'aient pas la possibilité de mettre à niveau leurs compétences. Les marchés du travail doivent devenir plus efficaces, mais également plus inclusifs et plus justes.»



**Compétences:** De plus en plus de personnes n'exploitent pas pleinement leur potentiel et n'ont pas la possibilité de mettre leurs compétences à niveau.

## 15 janvier: Résilience face à la crise

Les pays alliant des emplois de qualité à une protection sociale efficace et à un fort investissement dans le capital humain ont mieux résisté à la crise économique. C'est là une des principales conclusions du rapport 2014 sur *l'Évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe*, consacré aux séquelles

de la récession, qui préconise de soutenir la productivité en investissant dans l'acquisition et l'entretien des compétences recherchées chez les travailleurs européens, et souligne qu'il est crucial de restaurer la convergence entre les États membres (voir article page 18).

## 9 janvier: Année européenne du développement



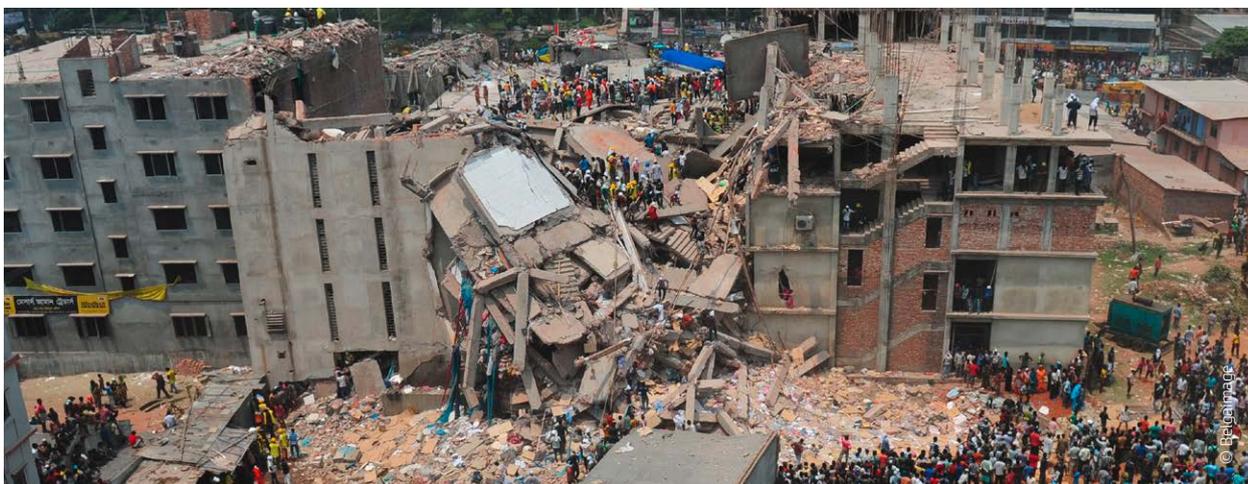
**Sans masques:** Les objectifs de développement durable doivent être mis en place en 2015.

Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, a lancé la première Année européenne du développement à Riga (Lettonie). L'année 2015 devrait être une année particulière pour le développement: il s'agit de l'échéance fixée pour la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et pour la définition des objectifs qui leur succéderont – les objectifs de développement durable. Le président Juncker a déclaré: «L'une de mes priorités pour cette Commission est de renforcer le rôle de l'Europe en tant qu'acteur mondial. L'Europe ne pourra y parvenir que si les Européens comprennent en quoi le rôle de l'UE et de ses États membres bénéficie à tous, dans notre monde interdépendant. L'Année européenne cherchera à stimuler l'implication directe de nos citoyens» (voir article page 6).

## INTERNATIONAL

# Année européenne 2015 du développement

## Coup de projecteur sur les droits et la santé-sécurité des travailleurs dans le prêt-à-porter



**Signal d'alarme:** L'effondrement du Rana Plaza, à Savar (Bangladesh), a fait prendre conscience à beaucoup d'Européens des conditions dans lesquelles leurs vêtements étaient fabriqués.

Plus de 80 % des Européens estiment que l'aide au développement est importante, et 60 % considèrent même que l'UE – déjà le premier pourvoyeur d'aide au développement dans le monde – devrait en accorder encore plus. Les deux tiers souhaitent que la lutte contre la pauvreté dans les pays en développement soit l'une des grandes priorités de l'UE. Pourtant, la moitié des Européens déclarent ne pas savoir où va l'aide européenne, selon un sondage Eurobaromètre réalisé en 2013.

Le 9 janvier 2015, l'UE a lancé l'Année européenne du développement (AED 2015). C'est la première fois qu'une Année européenne a pour thème les relations extérieures. Son but est d'expliquer aux citoyens européens comment fonctionne l'aide au développement de l'UE et de leur démontrer qu'elle apporte un changement réel et durable. Le travail effectué sur le terrain étant mis en lumière, les contribuables comprendront comment leur argent est utilisé pour favoriser l'autonomie des populations des pays partenaires.

De fait, la traditionnelle relation donateur-bénéficiaire laisse la place à un monde de coopération où règnent la responsabilité et l'intérêt mutuels.

Dans les États membres de l'UE, l'AED 2015 propose de nombreuses possibilités d'implication: projets artistiques et de développement, activités scolaires et universitaires, manifestations sportives de grande envergure (voir le site web de l'AED 2015, dont l'adresse figure à la fin de cet article).

### La tragédie du Rana Plaza

Chaque mois de l'Année européenne aborde un thème précis (voir encadré page 7): le mois de janvier a été consacré à la place de l'Europe dans le monde, février à l'éducation, mars aux questions d'égalité entre hommes et femmes. Avril est consacré à la santé.

Le 24 avril 2013, 1 129 personnes ont trouvé la mort et près de 2 515 ont été blessées lorsqu'un bâtiment commercial de huit étages, le Rana Plaza, s'est écroulé à Savar, l'un des faubourgs de Dacca, la capitale du Bangladesh. La plupart d'entre elles travaillaient dans des ateliers de prêt-à-porter qui fabriquaient des vêtements pour des marques européennes et américaines.

Cet accident, le plus grave de toute l'histoire du prêt-à-porter, a déclenché un signal d'alarme. Les citoyens européens ont pris conscience du fait qu'une grande partie des importations textiles



**Manifestation pour des augmentations de salaire:** Vers une plateforme permanente des acteurs du prêt-à-porter, couvrant tous les pays en développement.

© Belgaimage

des pays de l'UE n'étaient pas fabriquées conformément aux normes sociales, sanitaires et de sécurité «occidentales».

Suite à cette tragédie, le Bangladesh, l'UE, l'Organisation internationale du travail et les États-Unis d'Amérique ont signé un pacte pour améliorer les droits des travailleurs et la sécurité des installations dans le secteur du prêt-à-porter et de la bonneterie du pays.

L'AED 2015 pourrait déboucher sur la mise en place d'une plateforme permanente réunissant tous les acteurs intéressés: gouvernements, syndicats, organisations internationales, société civile et secteur privé de tous les pays en développement où sont produits des vêtements importés par l'UE. Elle porterait le nom d'«Initiative phare de l'UE sur la gestion responsable de la chaîne d'approvisionnement dans le secteur du prêt-à-porter».

«La tragédie du Rana Plaza pourrait se reproduire dans n'importe quel pays en développement», explique Klaus Rudischhauser, directeur général adjoint du département de la coopération internationale et du développement de la Commission européenne. «C'est la raison pour laquelle nous devons privilégier la prévention et améliorer les conditions de travail dans ces pays. Cela favorisera leur développement tout en promouvant l'Agenda pour le travail décent de l'Organisation internationale du travail (voir *Agenda social* n° 30). La création de cette plateforme plurielle pourrait être l'une des grandes réalisations de l'Année européenne, venant s'ajouter à la mission de sensibilisation des citoyens aux questions de développement. Le modèle européen est un modèle d'inclusion sociale. Il serait cynique de fournir une aide au développement d'un côté en exploitant les pays en développement de l'autre.»

### De nombreuses échéances

C'est le Comité économique et social européen qui a lancé le premier l'idée d'une Année européenne du développement, en 2011, avant qu'elle ne soit reprise par le Parlement européen et les États membres de l'UE, surtout ceux qui avaient rejoint l'UE le plus récemment (notamment la Lettonie qui assure la présidence actuelle du Conseil de l'UE). En effet, dans ces pays, pour des raisons historiques, le public connaît moins bien la politique de développement et de coopération menée par l'UE.

Ce n'est pas un hasard si ce projet s'est concrétisé en 2015, année cruciale dans ce domaine.

En effet, c'est également en 2015 que les objectifs du Millénaire pour le développement, fixés en 2000, arrivent à échéance et doivent être remplacés par un nouveau cadre mondial pour l'éradication de la pauvreté et le développement durable.

Par ailleurs, en décembre 2015, les 196 parties à la convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique se réuniront à Paris pour se prononcer sur le futur régime international pour le climat qui entrera en vigueur en 2020, succédant au Protocole de Kyoto.

**Site web de l'Année européenne disponible à partir de la version en ligne d'Agenda social:**

<https://europa.eu/eyd2015/fr>

### Des mois à thème

*La thématique de l'Année européenne du développement évolue au fil des mois. La place de l'Europe dans le monde, l'éducation et l'égalité entre hommes et femmes ont déjà été abordées. Les thèmes à venir sont les suivants: santé (avril); paix et sécurité (mai); croissance verte durable, emplois décents, entreprises (juin); enfance et jeunesse (juillet); aide humanitaire (août); démographie et migration (septembre); sécurité alimentaire (octobre); développement durable et lutte contre le changement climatique (novembre); droits de l'homme et gouvernance (décembre).*

*Cette année, les Journées européennes du développement, qui se tiendront les 3 et 4 juin, auront une saveur particulière pour les acteurs de la politique du développement. Il s'agira en effet de la plus importante des manifestations de l'Année européenne organisées à Bruxelles. Cependant, la principale ambition de l'Année européenne est de toucher le grand public dans toute l'UE.*

*Agenda social reviendra sur des aspects précis de l'Année européenne 2015 du développement dans ses prochains numéros.*

COFINANCEMENT  
DE L'UE

## Le gros des programmes adopté

Les investissements en faveur de l'emploi  
et de l'inclusion sociale sont lancés

**Financement ciblé:** Des chômeurs et des sans-abri se rendent à une soupe populaire à Athènes (février 2015).

La réalisation d'investissements concrets a connu des avancées importantes dans les États membres par le biais du Fonds social européen (FSE) et du Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD) pour la période de programmation 2014-2020. Sur les 187 programmes du FSE présentés par des États membres de l'UE, 150 avaient été adoptés par la Commission européenne alors que nous mettions sous presse.

Pour la Grèce, par exemple, la Commission a adopté trois programmes nationaux bénéficiant au total de plus de 15 milliards d'euros provenant du FSE. Ces programmes sont renforcés par treize programmes régionaux stratégiques sur mesure, fondés sur des propositions formulées par les régions elles-mêmes, pour lesquels un financement du FSE avoisinant les 800 millions d'euros jouera un rôle essentiel.

### Inclusion sociale

En Grèce, le financement du FSE se focalisera sur la promotion de l'inclusion sociale, la lutte contre la pauvreté et la création d'emplois durables et de qualité. Il permettra également d'œuvrer en faveur de l'égalité des chances et d'intégrer les communautés marginalisées, de faciliter l'accès à des soins de santé et services sociaux de qualité, et de promouvoir l'entrepreneuriat social.

Dans la région de l'Attique, l'emploi et la croissance bénéficieront d'un financement du FSE à hauteur de 233,7 millions d'euros consacrés à la promotion des compétences et de l'inclusion

sociale et à la lutte contre la pauvreté et les discriminations. Ce financement permettra également de soutenir les chômeurs de longue durée, les groupes défavorisés et marginalisés et les entreprises sociales. L'accent mis sur l'innovation, les technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'aide aux petites et moyennes entreprises permettra de créer 2 500 emplois à plein temps et d'accroître les dépenses du secteur public dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation.

En Crète, le FSE fournira 58,2 millions d'euros sur une enveloppe totale de 434,8 millions d'euros qui sont censés être investis dans la région. Les améliorations apportées au système éducatif et aux infrastructures sanitaires et sociales seront propices à l'inclusion sociale, à l'emploi, à l'accès aux soins de santé, à la lutte contre les discriminations et à la création d'entreprises sociales.

### Priorité aux jeunes

Dans toute l'UE, en raison de la situation extrêmement préoccupante du chômage des jeunes, la priorité a été accordée aux programmes qui relèvent de l'Initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ, voir encadré). À ce jour, trente-deux des trente-quatre programmes présentés à ce titre par les États membres de l'UE ont été adoptés.

Par exemple, le 15 décembre 2014, la Commission a adopté le programme de l'Espagne dédié à l'IEJ, s'élevant à 2,8 milliards d'euros, dont 2,4 milliards d'euros de cofinancement de l'UE. Dans



toutes les régions d'Espagne, les bénéficiaires se verront proposer un parcours intégré personnalisé, par le biais de mesures telles que: programmes de la deuxième chance, formations professionnelles en alternance, formations débouchant sur une certification professionnelle, programmes de mobilité nationale et transnationale, mesures d'aide à l'entrepreneuriat, subventions à l'embauche de stagiaires ou de travailleurs visant à favoriser les contrats à durée indéterminée...

Le 26 février, la Commission européenne avait adopté l'ensemble des programmes opérationnels mettant en œuvre le Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD, voir *Agenda social* n° 38), s'élevant au total à 3,8 milliards d'euros d'assistance non financière destinée aux plus nécessiteux.

En effet, le FEAD peut cofinancer une assistance non financière matérielle (denrées alimentaires, vêtements et autres biens essentiels à usage personnel, tels que chaussures, savon ou shampoing) ou non matérielle (par exemple, actions en faveur de l'intégration sociale). Il offre une grande flexibilité aux États membres qui peuvent choisir le type d'assistance qu'ils souhaitent apporter et leur modèle privilégié d'achat et de distribution des denrées alimentaires et des biens.

### Familles nombreuses

À titre d'exemple, la Pologne recevra 473,36 millions d'euros en prix courants, complétés par 83,5 millions d'euros provenant de ressources nationales, afin de soutenir la fourniture d'aide alimentaire aux personnes menacées par la pauvreté et l'exclusion sociale. Une attention particulière sera portée aux familles nombreuses et aux sans-abri. Un financement est également prévu pour les mesures d'accompagnement: éducation économique et programmes éducatifs préconisant des principes de nutrition saine et de lutte contre le gaspillage alimentaire.

Pour sa part, la Suède recevra 7,8 millions d'euros, complétés par 1,2 million d'euros provenant de ressources nationales. Cette enveloppe viendra soutenir les exclus, en particulier les citoyens inactifs originaires d'autres pays de l'UE (ou d'Islande, du Liechtenstein et de Norvège) et séjournant à titre temporaire en Suède sans pouvoir y bénéficier de l'aide des services sociaux. Le fonds facilitera également des activités visant à améliorer

leurs connaissances de la société suédoise, ainsi qu'à promouvoir la santé et la prévention des maladies.

**De plus amples renseignements sont directement accessibles à partir de la version en ligne d'Agenda social sur:**

#### Le FSE:

<http://ec.europa.eu/esf/home.jsp?langId=fr>

#### L'emploi des jeunes:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1036&langId=fr>

#### Le FEAD:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=1089&langId=fr>

## Coup de fouet en faveur de l'emploi des jeunes

*Le 4 février 2015, pour donner un coup de fouet à la mise en œuvre de mesures dans les régions les plus touchées par le chômage des jeunes, la Commission européenne a proposé de débloquer immédiatement 1 milliard d'euros au titre de l'IEJ en augmentant le taux de préfinancement prévu dans sa dotation budgétaire pour 2015, le faisant passer de 1-1,5% à 30% maximum. Cette mesure permettrait de toucher entre 350000 et 650000 NEET, au lieu de la fourchette actuelle qui se situe entre 14000 et 22000 personnes seulement.*

*En février 2013, les États membres de l'UE ont convenu de mettre en place l'Initiative pour l'emploi des jeunes afin de cibler le financement européen sur les régions qui connaissent un taux de chômage des jeunes supérieur à 25% et sur les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni scolarisés, ni en formation (NEET). L'IEJ soutient également la garantie pour la jeunesse, lancée en avril 2013, pour faire en sorte que tous les jeunes jusqu'à l'âge de 25 ans se voient proposer une offre de qualité portant sur un emploi, un complément de formation, un apprentissage ou un stage dans les quatre mois suivant la perte de leur emploi ou leur sortie de l'enseignement formel.*

## DIALOGUE SOCIAL

# Une fenêtre d'opportunité

Les partenaires sociaux ont un rôle important à jouer dans la conception et la mise en œuvre des mesures de gouvernance économique de l'UE



**Un nouveau départ:** La Commission européenne a réuni les dirigeants européens et nationaux pour relancer le dialogue social.

En 1985, Jacques Delors, président de la Commission européenne, a mis fin à des années d'«euroscélérèse» et mis le cap sur la création d'un espace unique pour la libre circulation des biens, des services, du capital mais aussi des personnes à l'horizon 1992.

Pour cela, il fallait une accélération fulgurante du processus d'intégration de l'UE, processus dont il s'est assuré que les syndicats et organisations patronales – les partenaires sociaux – seraient parties prenantes.

C'est ainsi qu'il a lancé le dialogue social de l'UE tel que nous le connaissons aujourd'hui, à l'occasion d'une conférence organisée à Val Duchesse, dans la banlieue de Bruxelles. Depuis, les traités successifs ont accordé aux partenaires sociaux à l'échelle de l'UE un rôle fondamental dans l'élaboration de la législation sociale (voir encadré page 13).

Trente ans plus tard, le 5 mars 2015, la Commission a organisé une conférence de haut niveau réunissant les dirigeants des organisations syndicales et patronales européennes et

nationales, des députés européens et des représentants du Conseil de l'UE, afin de renouer avec l'esprit de Val Duchesse et de donner «un nouveau départ au dialogue social».

En présence de représentants de la Commission, les partenaires sociaux ont débattu de la façon de s'impliquer davantage dans le processus de gouvernance économique du semestre européen, de renforcer les relations patronat-syndicats et les capacités au niveau national, d'anticiper les besoins en matière de compétences, d'éducation et de formation, et d'exploiter le plein potentiel du marché unique numérique. Ils ont également discuté de la stratégie macroéconomique de l'UE, de la nécessité d'investir dans la croissance et dans des emplois de qualité, ainsi que du lien entre le dialogue social et l'amélioration de la réglementation européenne.

### Un tournant

Le contexte est bien plus complexe et délicat qu'en 1985. Au sein de l'Union européenne, qui compte désormais vingt-huit États membres et a traversé huit ans de profonde crise sociale, économique et financière, les divergences ont augmenté,

précipitant des millions de citoyens européens dans le chômage et la pauvreté. Source de défiance, les employeurs et les syndicats peinent à se mettre d'accord sur les causes de la crise, et donc sur les remèdes à y apporter.

Juste avant la manifestation du 5 mars, la Commission a publié l'édition 2014 du rapport bisannuel sur les *Relations industrielles en Europe* (voir page 28). Le rapport 2012 concluait que l'impact de la crise de la dette souveraine et des politiques d'assainissement budgétaire adoptées dans de nombreux États membres de l'UE avait à bien des égards placé le dialogue social sous pression. L'édition 2014 présente de nouvelles données et confirme que les relations industrielles en Europe poursuivent leur évolution. De fait, le rapport constate que la crise a accéléré et approfondi les changements affectant les systèmes nationaux des relations industrielles.

Le rapport soulève également la question de la qualité du dialogue social. Il reconnaît que, dans les États membres de l'UE bénéficiant d'une assistance à la stabilité financière (Grèce, Espagne, Portugal, Irlande et Chypre), la nécessité de mettre en œuvre des réformes en urgence laissait souvent peu de place ou de temps à l'édification d'un consensus et à la consultation des partenaires sociaux nationaux.

Selon les propres termes du rapport, «il est encore trop tôt pour savoir quelle forme prendra le dialogue social après la crise». «Les relations industrielles en Europe sont à un tournant.» Le défi consiste désormais à trouver l'équilibre entre continuité et changement dans les systèmes de relations industrielles, pour qu'ils s'adaptent au contexte de l'Union économique et monétaire (UEM) et à un environnement mondialisé évoluant très rapidement.

## Semestre européen

La crise a contraint les dirigeants politiques à compenser certains des points faibles de la gouvernance économique de l'UE (voir dossier spécial, page 14 et suivantes). En particulier, ils doivent impliquer davantage les partenaires sociaux européens et nationaux à chaque étape du processus de gouvernance, afin de renforcer l'appropriation de ce processus par les citoyens et d'améliorer la mise en œuvre efficace des réformes sur le terrain. Cela semble sûrement plus abstrait et moins stimulant que la création d'un marché unique: la question est moins de légiférer que de participer à un exercice complexe de coordination politique.

Plusieurs recommandations par pays du semestre européen concernaient la fixation des salaires, composante essentielle des relations industrielles nationales. Selon ces recommandations, la décentralisation de la négociation collective devrait permettre de trouver une meilleure adéquation entre les salaires et la productivité au niveau local et à celui des entreprises.

Un grand nombre des recommandations du semestre européen concernent les investissements dans l'actif le plus précieux de l'UE – son capital humain – par le biais de l'éducation, de la formation, de la création d'emplois de qualité et du développement de l'apprentissage tout au long de la vie.

Les organisations patronales et syndicales sont idéalement placées pour veiller à ce que les recommandations du semestre européen soient mieux mises en œuvre, surtout



**Négociations post-crise en Espagne:** Il est encore trop tôt pour savoir quelle forme prendra le dialogue social après la crise.



**Absence de consensus:** Il y avait peu de possibilités et de temps pour consulter les partenaires sociaux dans les pays bénéficiant d'une assistance à la stabilité financière tels que la Grèce.

au niveau local, ce niveau qui compte tant pour la politique sociale et de l'emploi. En particulier, les partenaires sociaux sont ceux qui savent le mieux comment discerner les inadéquations des compétences face aux besoins particuliers des localités, et comment y répondre.

Depuis le lancement du premier semestre européen en 2010, les partenaires sociaux ont été consultés à divers stades du processus. Début 2015, la Commission a précipité la préparation des rapports nationaux de manière à laisser davantage de temps aux gouvernements et aux partenaires sociaux aux niveaux européen et national pour les examiner. Ces rapports servent de base aux recommandations par pays que la Commission met en avant à la fin du mois de mai et que les dirigeants de l'UE adoptent en juillet.

### Compétitivité et équité

La nouvelle Commission européenne, formée après les élections européennes de mai 2014 et entrée en fonctions le 1<sup>er</sup> novembre suivant, a souligné que l'UE avait pour objectif de développer «une économie sociale de marché compétitive». Elle a adopté une approche équilibrée fondée sur «compétitivité et équité».

À condition d'être bien structuré, le dialogue social joue un rôle important, car il permet de trouver des solutions à des problèmes socio-économiques complexes. Comme indiqué dans le dernier rapport sur les *Relations industrielles en Europe*, «le verdict est sans appel: les pays où les institutions de dialogue social sont fortes figurent parmi les économies les plus performantes et les plus compétitives de l'UE, et présentent une meilleure situation sociale, plus forte, que la plupart des autres pays». Le potentiel que présente le dialogue social en

termes de résolution des problèmes est la clé de la compétitivité internationale.

La Commission appelle les partenaires sociaux à s'impliquer davantage dans la question des compétences. D'énormes pénuries de compétences coexistent avec des taux inacceptables de chômage des jeunes. «Nous savons que 20% des Européens n'ont que des compétences de base en écriture et 25% en calcul,» a expliqué Marianne Thyssen lors de la clôture de la manifestation du 5 mars. «Nous savons également que ce type de compétences de base ne devrait suffire que pour seulement 11% environ des emplois en 2025.»

Les partenaires sociaux peuvent aider à faciliter les transitions entre le système éducatif et le marché du travail, mais aussi entre différents emplois. Ils jouent en outre un rôle essentiel dans l'essor de l'apprentissage en milieu professionnel, ainsi que dans la formulation des politiques de développement des compétences sectorielles et nationales. L'édition 2014 du rapport sur les *Relations industrielles en Europe* présente des exemples concrets de l'aide que les partenaires sociaux ont apportée pour lutter contre les chiffres élevés du chômage des jeunes.

Au-delà de l'emploi et des affaires sociales au sens strict, la Commission appelle les partenaires sociaux à s'impliquer davantage dans des domaines tels que le marché unique du numérique, le commerce, la migration, les transports et l'énergie.

Des sources de financement de l'UE, telles que le Fonds social européen, sont disponibles pour aider les organisations de partenaires sociaux à relever le défi en renforçant leurs capacités, surtout dans les pays où les structures de dialogue social sont faibles.

## Un nouveau départ

Dès le début du mandat de la nouvelle Commission, son président, Jean-Claude Juncker, a déclaré qu'il voulait qu'on se souvienne de lui comme du «président du dialogue social». Valdis Dombrovskis, vice-président chargé de l'euro et du dialogue social, et Marianne Thyssen, commissaire chargée de l'emploi, des affaires sociales, des compétences et de la mobilité des travailleurs (voir *Agenda social* n° 39), ont contacté sur-le-champ les partenaires sociaux de l'UE.

Les réunissant séparément le 17 novembre 2014, ils ont appelé à une «nouvelle méthode de travail» et à une «participation plus active des partenaires sociaux à la gouvernance de l'UE, compatible avec l'approfondissement de l'UEM et le développement de sa dimension sociale».

La conférence de haut niveau du 5 mars a marqué le début d'un processus visant des résultats concrets dans les domaines prioritaires, au bénéfice des citoyens européens. À cet effet, les

partenaires sociaux doivent s'impliquer davantage dans l'élaboration des lois et des politiques. Pour ce faire, le partenariat entre les partenaires sociaux eux-mêmes, d'une part, et entre les partenaires sociaux et les institutions européennes, d'autre part, doit être renouvelé. La Commission n'y parviendra pas à elle seule. Les partenaires sociaux ont là une véritable occasion à saisir.

**De plus amples renseignements sont disponibles à partir de la version en ligne d'*Agenda social*:**

**Concernant la manifestation de haut niveau du 5 mars:**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=88&langId=fr&furtherEvents=yes&eventsId=1028>

**Les Relations industrielles en Europe 2014:**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pubId=7739>

## Trente ans de dialogue social

*À ce jour, plusieurs accords entre partenaires sociaux interprofessionnels ont été mis en œuvre par des directives européennes: l'accord-cadre de décembre 1995 sur le congé parental, révisé en 2009 pour faire passer le droit minimum à congé parental de trois à quatre mois par salarié, avec au moins un mois non transférable entre parents; un accord-cadre de 2007 sur le travail à temps partiel, qui énonce le principe selon lequel les travailleurs à temps partiel ne doivent pas être traités de manière moins favorable que les travailleurs à temps plein comparables, au seul motif qu'ils travaillent à temps partiel. Un accord similaire avait été conclu en mars 1999 concernant les contrats de travail à durée déterminée.*

*Des accords sectoriels ont été mis en œuvre dans le domaine du temps de travail dans le transport (gens de mer, aviation civile, secteur ferroviaire, voies navigables intérieures, transport maritime), mais aussi dans les secteurs hospitalier et des soins de santé, afin de prévenir les blessures par objets tranchants.*

*Le dialogue social européen peut également déboucher sur des accords autonomes. À ce jour, quatre accords de la sorte ont été conclus au niveau interprofessionnel: télétravail (2002), stress au travail (2004), harcèlement et violence au travail (2007) et marchés du travail favorisant l'insertion (2010).*

*Des accords autonomes ont également été conclus au niveau sectoriel (par exemple, l'accord de 2004 sur la licence européenne pour les conducteurs de train effectuant des services d'interopérabilité transfrontalière) et interprofessionnel (par exemple, l'accord de 2006 sur la protection de la santé des travailleurs par l'observation de bonnes pratiques dans le cadre de la manipulation et de l'utilisation de silice cristalline et de produits en contenant).*

*Outre ces accords, les partenaires sociaux ont adopté de nombreux textes communs pour répondre aux défis socio-économiques. La plupart de ces textes émanent des quarante-trois comités de dialogue social sectoriels qui couvrent la plupart des secteurs économiques, représentant plus de 75% des travailleurs de l'UE. En juin 2013, les partenaires sociaux interprofessionnels ont signé un cadre d'action sur l'emploi des jeunes, s'engageant à promouvoir des solutions pour réduire le chômage des jeunes et appelant les partenaires sociaux nationaux, les autorités publiques et autres parties prenantes à œuvrer activement en faveur de cet objectif.*

Pour en savoir plus:

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=521&langId=fr>

## DOSSIER SPÉCIAL

# La politique économique de l'UE se dessine

## L'emploi et les affaires sociales prennent de plus en plus d'importance

Le processus de gouvernance économique du semestre européen 2015 bat son plein. La Commission européenne devrait mettre en avant des recommandations pour chaque État membre en mai, pour que le Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement) les adopte en juin.

Ces derniers mois, la Commission européenne a adopté les études et rapports qui forment la base analytique et statistique de cet exercice: l'*Examen annuel de la croissance*, qui lance le semestre européen, le projet de *Rapport conjoint sur l'emploi* et celui sur *l'Évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe*.

Ce dossier spécial offre un aperçu de la mine de données et d'analyses qu'ils contiennent, et présente les nouveautés qui auront un impact sur la gouvernance économique de l'UE cette année.

### Une première

C'est le premier semestre européen depuis que la nouvelle Commission européenne a pris ses fonctions, le 1<sup>er</sup> novembre 2014.

Le collège de commissaires compte désormais parmi ses rangs un vice-président spécialement chargé de «l'euro et du dialogue social»: Valdis Dombrovskis.

Ce semestre européen est aussi le premier à se dérouler alors que le plus gros de la crise financière et économique semble révolu. Il s'ensuit que le processus commence déjà à évoluer, dès cette année.

En particulier, la Commission a avancé la date de publication des rapports des pays sur lesquels s'appuient les recommandations par pays. Ainsi, les gouvernements et parties prenantes disposent de plus de temps pour réagir et formuler les futures recommandations.

Aujourd'hui, il s'agit moins d'introduire des réformes que de s'assurer qu'elles sont correctement mises en œuvre jusqu'au niveau local, sur le terrain, là où peuvent se concrétiser la création d'emplois, les possibilités de formation, l'ajustement des compétences et l'inclusion sociale.



**Plus de temps:** En 2015, la Commission européenne a accordé plus de temps aux partenaires sociaux et aux gouvernements pour étudier ses analyses économiques et sociales.



**Dynamiser les investissements:** L'UE a lancé un programme pour dynamiser les investissements dans les trois années à venir, notamment dans le domaine de la recherche.

© Belgaimage

# Le semestre européen passe à la vitesse supérieure

## Davantage d'accent sur la mise en œuvre nationale et locale des réformes, les investissements sociaux et l'économie de la demande

Le 28 novembre 2014, la Commission européenne a publié l'examen annuel de la croissance (EAC). Ce faisant, elle donnait le coup d'envoi du processus de gouvernance économique du semestre européen pour 2015, le premier à se dérouler sous le mandat de la nouvelle Commission.

À peine deux jours plus tôt, Jean-Claude Juncker, président de la Commission, avait présenté au Parlement européen un plan pour mobiliser au moins 315 milliards d'euros d'investissements publics et privés supplémentaires au cours des trois prochaines années: un plan d'investissement revenant à «franchir un cap, en complétant la responsabilité budgétaire et les réformes structurelles par des plans d'investissement et des instruments innovants».

Dans le cadre de cette approche, l'EAC 2015 recommande de poursuivre une politique économique et sociale fondée sur trois piliers: un coup de fouet aux investissements, un renouvellement de l'engagement en faveur des réformes structurelles et la poursuite de la responsabilité budgétaire. Il faudra consentir des efforts collectifs et coordonnés aux niveaux local, national et européen pour inverser la tendance baissière des investissements à laquelle assiste l'UE depuis le début de la crise économique et financière mondiale.

Des investissements sont nécessaires pour moderniser les systèmes de sécurité sociale et financer l'éducation, la recherche et l'innovation; pour rendre l'énergie plus verte et plus efficace; pour moderniser les infrastructures de transport et déployer des connexions haut débit plus rapides et de grande envergure.

### Une avancée

L'EAC 2015 marque une avancée: l'accent se déplace de la lutte contre les situations d'urgence découlant de la crise à la mise en place de fondations solides sur lesquelles s'appuieront la croissance et l'emploi. La Commission appelle à un approfondissement du marché unique de l'UE, en particulier en levant les derniers obstacles réglementaires et non réglementaires dans des secteurs tels que l'énergie, les télécommunications, les transports et le marché unique des biens et des services.

Elle demande aux gouvernements nationaux de faire le nécessaire pour rendre les marchés du travail plus dynamiques, lutter contre le niveau élevé du chômage et garantir l'efficacité et l'adéquation des systèmes de retraite et de protection sociale.

Les investissements sociaux (c'est-à-dire les investissements dans le capital humain) sont indispensables pour garantir la

# DOSSIER SPÉCIAL

productivité de la main-d'œuvre de l'UE à long terme. Dans la pratique, cela se traduit par une aide aux personnes pour qu'elles acquièrent des compétences grâce à l'éducation et à la formation, par l'utilisation de ces compétences dans le cadre d'emplois de qualité et par le perfectionnement et l'adaptation de ces compétences au moyen de l'apprentissage tout au long de la vie.

Cela suppose que la portée des investissements sociaux, qui doivent être adaptés à des besoins très précis, s'étende jusqu'au niveau local. Cela ne peut se faire qu'en partenariat avec les intéressés, en particulier avec les partenaires sociaux qui sont les mieux placés pour connaître les besoins du marché du travail et savoir comment mettre en correspondance l'offre et la demande de main-d'œuvre.

Alors que l'accent se déplace — passant de l'adoption de réformes macroéconomiques à leur fonctionnement efficace sur le terrain, ainsi que de l'économie du côté de l'offre à celle de la demande —, une appropriation par tous les acteurs à tous les niveaux de gouvernance est indispensable, faute de quoi l'effet de levier sur lequel table le plan d'investissement de l'UE pour

atteindre la somme de 315 milliards d'euros ne se produira pas: en effet, l'UE ne finance que 5% du plan.

## Performances sociales

En même temps que l'EAC 2015, la Commission a adopté le *Rapport conjoint sur l'emploi* qui expose les grandes lignes des réformes menées par les États membres et des mesures prises par ceux-ci au cours des douze derniers mois dans le but d'améliorer leurs performances en matière sociale et d'emploi.

Ce rapport présente la deuxième édition du tableau de bord des indicateurs clés en matière sociale et d'emploi: taux de chômage général, taux de chômage des jeunes, taux de jeunes sans emploi ne suivant ni études ni formation, revenu disponible des ménages, taux de risque de pauvreté et inégalités de revenu.

Ses conclusions sont qu'il existe des écarts socio-économiques persistants entre États membres, bien que leur augmentation ait ralenti par rapport à l'année dernière. Ces écarts restent

## Un exercice d'équilibrage

*L'Examen annuel de la croissance s'accompagne du Rapport sur le mécanisme d'alerte, qui vise à recenser et à corriger les déséquilibres qui peuvent entraver les performances des économies nationales, de la zone euro ou de l'UE dans son ensemble.*

*Lorsque l'euro a été créé, le 1<sup>er</sup> janvier 1999, un pacte de stabilité et de croissance a été introduit afin de garantir des finances publiques saines dans toute l'UE. Toutefois, la manière dont il était mis en œuvre avant la crise n'a pas empêché l'apparition de sérieux déséquilibres budgétaires dans certains États membres de l'UE.*

*Le pacte de stabilité et de croissance a donc été renforcé en deux temps: d'abord par le «six-pack», en 2011, puis par le «two-pack», en 2013. Un traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance (traité de stabilité budgétaire), lui aussi entré en vigueur en 2013, reprend en grande partie le «six-pack» et le «two-pack».*

*Le «six-pack» a introduit un système de surveillance plus large des politiques économiques, afin de détecter en amont certains problèmes ayant trait, notamment, à des bulles immobilières, à la viabilité extérieure ou à une perte de compétitivité. Cette procédure prend le nom de «procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques».*

*Elle peut être enclenchée si la Commission estime qu'il existe des déséquilibres excessifs à l'intérieur d'un État membre. En pareil cas, l'État membre en question doit élaborer un plan de mesures correctives, assorti de délais pour les mesures nouvelles, qui doit être approuvé par la Commission et par le Conseil des ministres de l'UE.*

*Si la Commission juge à plusieurs reprises insatisfaisant un plan de mesures correctives, elle peut proposer au Conseil des ministres de l'UE d'infliger une amende de 0,1% du PIB par an s'il s'agit d'un État membre de la zone euro. Des pénalités sont également applicables si les États membres ne prennent pas les mesures prévues par le plan. Ces sanctions sont considérées comme approuvées à moins qu'une majorité qualifiée d'États membres ne s'y oppose.*

*Le «two-pack» a ouvert un nouveau cycle de surveillance pour la zone euro, dans le cadre duquel les États membres de l'UE soumettent à la Commission, pour le 15 octobre de chaque année, leur projet de plan budgétaire pour l'année suivante. La Commission émet alors un avis sur chacun d'entre eux à la fin du mois de novembre.*

## DOSSIER SPÉCIAL

perceptibles dans les chiffres du chômage en général et du chômage des jeunes en particulier, et dans le nombre de jeunes sans emploi qui ne suivent ni études ni formation. La baisse des revenus des ménages et l'accroissement des inégalités et des taux de pauvreté sont manifestes dans la plupart des États du sud de la zone euro, mais aussi ailleurs.

Ce rapport a été approuvé le 9 mars par le Conseil de l'UE et sera transmis au Conseil européen des chefs d'État ou de gouvernement en vue d'alimenter le processus du semestre européen. Il sert de base à une analyse, à une surveillance et à une coordination plus approfondies pendant tout le cycle du processus de gouvernance économique de l'UE.

**Plus de renseignements disponibles dans la version en ligne d'Agenda social sur:**

**L'Examen annuel de la croissance 2015:**

[http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/annual-growth-surveys/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/europe2020/making-it-happen/annual-growth-surveys/index_fr.htm)

**Le Rapport conjoint sur l'emploi et le semestre européen en général:**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?langId=fr&catId=89&newsId=2159&furtherNews=yes>



**Inégalité:** Le déclin du revenu des ménages et les inégalités croissantes sont manifestes dans la plupart des États membres du sud de l'UE, mais aussi ailleurs.

## Les nouveautés de 2015

*Pour la première fois, le semestre européen fonctionne en synergie avec la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques (voir encadré page 16) en termes d'étapes et de documentation.*

*En novembre 2014, la Commission a publié en même temps l'Examen annuel de la croissance, le projet de Rapport conjoint sur l'emploi et le Rapport sur le mécanisme d'alerte. En février 2015, elle a adopté un train de mesures de surveillance économique adressé au Conseil de l'UE et visant à enclencher, accélérer ou ralentir la procédure concernant les déséquilibres macroéconomiques affectant des États membres donnés.*

*Autre première: toujours en février, la Commission a publié les rapports des pays (qui comprennent des bilans macroéconomiques approfondis) qui étaient habituellement publiés en mai, laissant ainsi plus de temps aux discussions avec les partenaires sociaux et autres intéressés et à l'appropriation par les États membres (voir article page 20).*

*Introduit en 2010, le semestre européen permet aux États membres de l'UE de débattre de leurs plans budgétaires et économiques pour l'année suivante, entre eux et avec la Commission européenne, à des moments précis, échelonnés sur toute l'année.*

*Ainsi, ces plans peuvent être examinés de façon collégiale et la Commission peut proposer des orientations politiques avant que le Conseil européen (chefs d'État ou de gouvernement) n'adopte les recommandations par pays au printemps.*

*Les recommandations par pays indiquent, pour chaque État membre, la voie à suivre en ce qui concerne les actions à mener l'année suivante pour entreprendre des réformes budgétaires et structurelles approfondies, lesquelles prennent souvent plus d'un an à achever.*

## DOSSIER SPÉCIAL

# L'humain au centre

## Soutenir la productivité en investissant dans les personnes



**Perte de confiance:** La crise a miné la confiance accordée aux institutions européennes, nationales et du marché du travail.

Tournée vers l'avenir, la nouvelle édition du rapport sur l'*Évolution de l'emploi et de la situation sociale en Europe* se concentre sur les questions les plus importantes auxquelles la nouvelle Commission européenne sera confrontée jusqu'en 2019.

Pour commencer, le changement démocratique: sept années d'augmentation du chômage et de la pauvreté ont miné la confiance accordée aux institutions. Le rapport se penche sur le quatrième élément du mot d'ordre du président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker: création d'emplois, croissance économique, équité sociale et changement démocratique.

«On a observé un fort déclin de la confiance qu'ont les citoyens en la capacité des gouvernements à prendre les bonnes décisions pour les sortir de la situation dans laquelle ils se trouvent,» explique Isabelle Maquet, chargée du rapport à la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission européenne. «Il n'est pas innocent que le président Juncker mette autant l'accent sur le changement démocratique.»

Au niveau de l'UE, cela se traduira par une attention accrue aux éventuelles répercussions que peuvent avoir les propositions de

la Commission sur l'emploi et la situation sociale, mais aussi par des évaluations sociales préalables à l'adoption des mesures, dans le cas où la Commission a directement le pouvoir d'élaborer des politiques. La relance du dialogue social (voir page 10) joue aussi un rôle important dans la restauration de la légitimité démocratique.

### Mise à l'épreuve

Au-delà des institutions politiques, les institutions du marché du travail (services publics de l'emploi, régimes d'assurance chômage, etc.) et les régimes de protection sociale ont également été mis à l'épreuve par la crise, s'agissant de leur capacité à s'adapter à une énorme augmentation du chômage sur fond de contraintes budgétaires.

«Nous avons constaté que les différences entre les institutions sociales et entre les marchés du travail expliquent en partie les différents degrés de résilience dont font preuve les États membres de l'UE, précise Isabelle. Les pays dont les institutions du marché du travail et les régimes de protection sociale sont solides et bien conçus sont ceux qui ont le moins souffert de la crise.»

## DOSSIER SPÉCIAL

**Allemagne et Espagne**

Les accords contractuels n'y sont pas pour rien non plus. À cet égard, le contraste entre l'Allemagne et l'Espagne est frappant. Au début de la crise, ces deux pays avaient pourtant connu une baisse du produit intérieur brut (PIB) d'ampleur comparable.

En Allemagne, les employeurs se sont efforcés de ne pas licencier. Ils ont diminué le temps de travail, le régime d'assurance chômage compensant les éventuelles pertes de revenus. Ceci explique en partie pourquoi la baisse du PIB a eu peu d'incidence sur l'emploi.

En Espagne, où les emplois temporaires sont nombreux, les employeurs ont réagi fortement en ne renouvelant pas les contrats de travail, de sorte que la baisse du PIB a eu des conséquences disproportionnées sur l'emploi. Le régime d'assurance chômage du pays n'étant pas conçu pour répondre à une crise de longue durée, de plus en plus de personnes ont vu leurs allocations de chômage s'interrompre. Par conséquent, le revenu des ménages a diminué, ce qui a également contribué à alimenter l'énorme problème de la dette des ménages en Espagne.

**Mobiliser les chômeurs**

Dans les pays où les régimes de protection sociale et d'assurance chômage assurent une bonne aide au revenu et couvrent la plupart des chômeurs, il est plus facile de toucher les personnes qui ont perdu leur emploi pour les aider à retrouver du travail.

«Il ne suffit pas de rendre plus flexible la législation sur la protection du travail, ce que de nombreux pays ont déjà fait. Les institutions qui comptent sont celles qui sont capables d'activer les chômeurs, c'est-à-dire de les mobiliser, de les soutenir et de les aider à retrouver du travail au moyen de formations et d'une assistance à la recherche d'emploi.»

C'est là qu'entre en jeu l'apprentissage tout au long de la vie: il permet aux travailleurs de conserver leur emploi, ce qui relève aussi de la culture d'entreprise. «L'éducation et l'apprentissage tout au long de la vie ne sont pas seulement l'affaire des gouvernements: les entreprises ont un rôle majeur à jouer à cet égard, non seulement en investissant dans la formation de leur personnel, mais aussi en mettant en valeur ses compétences et en s'organisant de manière à ce que les travailleurs puissent développer leurs aptitudes et compétences.»

**Qualité des emplois**

Le rapport consacre un chapitre entier à la question primordiale de la qualité des emplois et de l'organisation du travail. Il établit que «pour garantir que les investissements dans les aptitudes et compétences se traduisent par des gains de productivité réels, il faut consentir un effort particulier pour promouvoir la qualité des emplois. Ceux-ci doivent permettre aux travailleurs d'utiliser et de développer leurs compétences; en outre, l'organisation du travail doit permettre d'autonomiser les travailleurs, ou au moins leur accorder davantage de latitude, de marge pour trouver des solutions et prendre des décisions. En d'autres termes, l'organisation du travail doit placer le capital humain au centre.

**La sécurité tout au long de la vie professionnelle**

*La crise a eu de profondes répercussions sur les citoyens et les sociétés. Les différences entre pays en termes de résilience face au choc économique peuvent s'expliquer par plusieurs facteurs: segmentation des marchés du travail, efficacité des régimes de protection sociale, disponibilité et utilisation des contrats de travail à durée déterminée, investissement dans l'apprentissage tout au long de la vie et activation, disponibilité des allocations chômage et d'autres prestations sociales, lien de ces prestations avec l'activation (c'est-à-dire dispositifs politiques et institutionnels visant à garantir une meilleure sécurité de l'emploi tout au long de la vie professionnelle, plutôt qu'à un seul poste).*

*Les tendances structurelles soulignent la nécessité d'investir dans le capital humain pour soutenir la productivité. Le soutien politique à la formation, mais aussi la préservation et l'utilisation du capital humain jouent un rôle décisif dans le renforcement de la compétitivité et le maintien du modèle de protection sociale de l'UE.*

*En outre, l'accroissement de l'offre de capital humain qualifié doit aller de pair avec un accroissement de l'offre d'emplois de qualité. Les changements structurels offrent des possibilités de création d'emplois de qualité.*

*Le retour à la convergence socio-économique est un autre des grands objectifs que l'UE doit atteindre. Au niveau national, les réformes associant des politiques en matière sociale et d'emploi sont une façon de promouvoir l'équité sociale et de répondre à la fois aux préoccupations vis-à-vis de la situation sociale et aux difficultés liées à la compétitivité.*

## DOSSIER SPÉCIAL

**L'héritage de la crise**

*L'édition 2014 du rapport sur les Évolutions de l'emploi et de la situation sociale en Europe débute par un récapitulatif de tous les développements, difficultés et réponses.*

*Elle se poursuit par des chapitres thématiques: héritage de la crise, résilience et difficultés; investir dans le capital humain et répondre aux enjeux sociétaux à long terme; le futur de l'emploi en Europe (qualité des emplois et organisation du travail pour une croissance intelligente, durable et inclusive); rétablissement de la convergence socio-économique entre États membres de l'UE et son Union économique et monétaire.*

Les pays qui s'en sortent le mieux sont ceux qui investissent le plus dans le capital humain.»

Le rapport jette aussi un nouvel éclairage sur la question essentielle de la convergence et de la divergence entre États membres.

On a coutume de dire qu'avant la crise, les États membres convergeaient lentement mais qu'ils divergent grandement à cause de la crise. Pourtant, le rapport indique que «malgré l'apparente convergence de surface observée avant la crise, des déséquilibres se formaient, par exemple en termes de formation du capital humain et de développement de la productivité. Dans certains pays, la croissance de la productivité ne suivait pas

la croissance globale. Manifestement, les divergences qui sont apparues au grand jour pendant la crise n'étaient pas nouvelles.»

Le rapport s'intéresse à la question de savoir comment faire davantage converger les systèmes sociaux et les institutions du marché du travail. «Il faut poursuivre les réformes structurelles au niveau national, mais s'il n'y a pas de soutien supplémentaire de l'UE pour que les chocs puissent être absorbés, il faudra plus de temps pour que ces réformes portent leurs fruits.»

La plupart des pays ont commencé à réformer leur marché du travail pour le rendre plus flexible. Toutefois, ils ne se penchent pas tous sur la dimension «activation»: refonte des régimes d'assurance chômage, formations et apprentissage tout au long de la vie. «Bien entendu, les conditions-cadres nécessaires à la création d'emplois doivent être rétablies. En particulier, les entreprises doivent avoir accès au financement. Il faut mener des réformes structurelles et rétablir la demande globale, explique Isabelle. Toutefois, il faut également investir dans les compétences par le biais de l'éducation. Ces compétences doivent être mises à profit grâce à des emplois de qualité, et entretenues grâce à l'apprentissage tout au long de la vie. Cela se résume donc en trois piliers indispensables: investir, utiliser et entretenir!»

**De plus amples renseignements sont disponibles à partir de la version en ligne d'Agenda social:**

<http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr&pbid=7736>



**Des emplois de qualité:** Créer des emplois et organiser le travail de manière à ce que les travailleurs puissent utiliser leurs compétences et gagner en autonomie.

# La gouvernance sociale et économique de l'UE

**Jeroen Jutte, chef du service Stratégie européenne pour l'emploi et la gouvernance à la Commission européenne, nous explique comment évolue la gouvernance économique de l'UE**



© Union européenne

**Jeroen Jutte:** Pas à pas, un réel changement intervient dans les États membres de l'UE, grâce à la gouvernance économique commune.

**L'UE a déjà traversé quatre cycles du «semestre européen», le processus de gouvernance économique. Comment ce processus fonctionne-t-il?**

Le semestre européen est un processus au titre duquel l'UE analyse la situation dans chacun de ses États membres avant de formuler des recommandations politiques par pays. Ces recommandations peuvent aller de choses simples, comme demander le suivi d'une situation donnée, à des réformes fondamentales, par

exemple lier l'âge du départ à la retraite à l'espérance de vie, ou repenser la législation de la protection de l'emploi dans un pays, pour la rendre plus flexible et permettre une politique active du marché du travail plus efficace, aidant les chômeurs à acquérir de nouvelles compétences. Maintenant que ce processus existe depuis quelques années, nous pouvons prendre du recul. Et je suis heureux de pouvoir affirmer que nous constatons d'importants progrès. De nombreux États membres de l'UE ont réformé leur marché du travail. Nous faisons graduellement passer l'accent sur les services publics de l'emploi et la politique active du marché du travail, en insistant sur le développement des compétences et sur l'efficacité des régimes de prestations sociales. Nous avançons un pas après l'autre, mais de réels changements interviennent.

**Les recommandations formulées dans le cadre du semestre européen font-elles la promotion d'une approche du type «investissement social»?**

Tout à fait. L'UE est confrontée à une tendance démographique telle que la population active commence à s'étioler. Par conséquent, la croissance économique ne pourra venir que de la l'augmentation de la productivité, qui à son tour dépend du degré de compétence des travailleurs. Nous devons investir dans les personnes, surtout celles qui sont sous-représentées sur le marché du travail: les femmes, les chômeurs de longue durée, les travailleurs âgés et les personnes handicapées. Il y a aussi le changement technologique, qui devrait s'approfondir et s'accélérer, et qui aura des répercussions sur la division du travail. Les travailleurs doivent être capables de faire face à ces changements. Si l'on veut que l'avenir soit prospère, il faut mieux faire en matière de développement des compétences.

**Le problème n'est donc pas tant la crise en soi?**

La crise complique les choses. Il est moins facile de répondre à ces difficultés, car la crise a eu des répercussions négatives sur les

# DOSSIER SPÉCIAL

budgets et fait augmenter dramatiquement les chiffres du chômage de longue durée et du chômage des jeunes. C'est pourquoi il faut faire plus pour intégrer ces chômeurs, tant du point de vue économique que social. Si nous échouons, la crise ne s'arrêtera jamais pour les laissés-pour-compte qui n'arrivent pas à retrouver du travail. Une telle issue serait socialement inacceptable et économiquement contre-productive.

## ***La crise économique est-elle devenue une crise sociale, ou ces deux aspects sont-ils indissociables?***

La notion d'investissements sociaux s'appuie sur un raisonnement économique solide. Au plus fort de la crise, nous devons agir rapidement et nous concentrer sur la survie immédiate, en gardant les finances publiques à flot et en empêchant les institutions financières de sombrer. Maintenant que la situation financière s'est améliorée, nous pouvons passer à une approche plus équilibrée sur le moyen à long terme, dans laquelle l'emploi et les considérations sociales jouent un rôle plus affirmé. Le fait que le secteur commercial renoue avec les bénéfices ne veut pas dire que la crise est finie. Cela ne sera vrai qu'une fois que les chiffres du chômage auront considérablement baissé, ce qui veut dire que les entreprises doivent percevoir des possibilités de croissance. En d'autres termes, nous devons investir dans nos entreprises *mais aussi* dans nos concitoyens. Cette combinaison est la clé de notre compétitivité et prospérité futures.

## ***Est-ce la clé d'une croissance durable?***

Oui, les compétences et les emplois de qualité sont essentiels. En même temps, nous devons répondre à l'impact immédiat de la

crise, et en particulier au chômage des jeunes et de longue durée qu'elle nous a légué, que nous devons attaquer de front. Pour cela, il faut d'abord réintégrer les chômeurs dans le marché du travail, par exemple grâce à des formations ou apprentissages ciblés, ce qui nécessite des politiques actives. C'est aussi la raison pour laquelle la Commission européenne a lancé la Garantie pour la jeunesse (voir page 8) et prépare actuellement une initiative en faveur des chômeurs de longue durée. Il faudra du temps pour que la Garantie pour la jeunesse produise ses effets, mais le semestre européen nous permet déjà de constater que les réformes enclenchées vont au-delà du problème des jeunes. En effet, certains États membres revoient leur copie en termes de politique du marché du travail, par exemple l'organisation de leurs services publics de l'emploi et la façon dont ceux-ci interagissent avec d'autres services tels que les services sociaux, les écoles et les universités. On peut donc dire que la Garantie pour la jeunesse joue un rôle absolument central dans le semestre européen et que la quasi-totalité des pays qui ont reçu des recommandations à cet égard prennent les mesures correspondantes.

## ***Le semestre européen ne devrait-il pas plutôt s'appeler année européenne?***

Les États membres se sont plaints de ne pas avoir assez de temps pour étudier les analyses de la Commission et les recommandations qui en découlent. Cette année, nous avons avancé ces analyses de la fin mai à la fin février. Ainsi, les États membres pourront faire intervenir davantage les parties prenantes (partenaires sociaux, société civile) et favoriser l'appropriation du semestre européen au niveau national. La Commission sera attentive aux observations suscitées par ses analyses et



**Leçon de biologie:** Investir à la fois dans les entreprises et dans les personnes est la clé de la compétitivité et de la prospérité.

## DOSSIER SPÉCIAL



**Partenaires sociaux:** Leur rôle dans la gouvernance économique de l'UE était sous-développé en termes d'appropriation et de partenariat.

adoptera une approche plus ciblée dans ses recommandations, en se concentrant sur les problèmes les plus importants. Ces recommandations seront proposées courant mai, puis adoptées par le Conseil européen en juin.

**Le 5 mars, la Commission européenne a réuni les partenaires sociaux aux niveaux national et de l'UE afin de relancer le dialogue social (voir page 10). Quel est l'objectif recherché? Les impliquer davantage dans le semestre européen?**

Oui, car nous avons eu le sentiment que le rôle des partenaires sociaux dans la gouvernance économique de l'UE était insuffisant en termes d'appropriation et de partenariat. Nous voulons interagir bien plus avec eux. Avant de publier l'*Examen annuel de la croissance* (voir page 15), dans lequel la Commission fixe ses grandes priorités pour l'année suivante, nous aurons désormais un échange avec les partenaires sociaux. En particulier, le fait d'avoir avancé la date de publication des rapports des pays permet d'interagir davantage avec eux. Nous nous adresserons aux partenaires sociaux nationaux, aux niveaux politique et technique, et renforcerons leur capacité à participer aux débats pour déterminer quelles sont les réformes nécessaires.

**Depuis quelques années, la Commission travaille sur la question de l'approfondissement de l'Union économique et monétaire (UEM). Par quoi se traduirait une UEM plus «sociale»?**

Pour approfondir l'UEM, il faut d'une part renforcer sa gouvernance et améliorer la coordination et la cohérence des politiques des États membres. D'autre part, il faut trouver le juste

équilibre entre compétitivité accrue, emploi et cohésion sociale. La Commission Juncker a souligné à plusieurs reprises qu'il fallait renforcer l'UEM en consolidant ses aspects sociaux. Ce processus est en marche depuis que le semestre européen porte une attention croissante aux difficultés sociales. La Commission Juncker aspire également à une plus grande implication des partenaires sociaux dans ce contexte. Elle prévoit aussi d'analyser l'impact social des réformes structurelles. Bref, plusieurs changements importants auront lieu, visant à un meilleur équilibre.

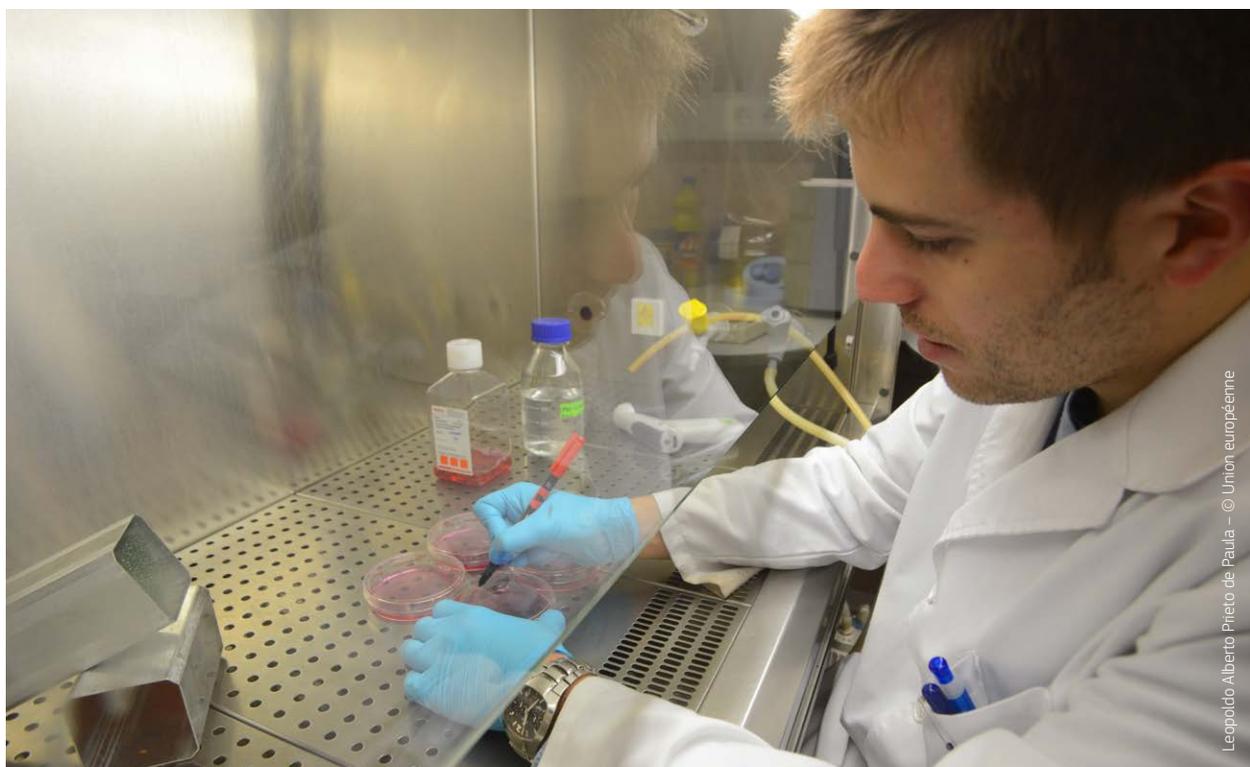
**À l'avenir, est-ce que le principal enjeu ne consistera pas à rétablir la convergence économique et sociale au sein de l'EU et surtout de la zone euro?**

En effet, l'une des conséquences de la crise est que nous sommes passés d'une convergence lente entre États membres à une divergence accrue. Fort heureusement, de nombreux pays se sont lancés dans des réformes fondamentales. L'Espagne, par exemple, sera sans doute le pays qui connaîtra la croissance économique et de l'emploi la plus forte d'Europe. Cette année, elle table sur une croissance économique de 2,4% et sur une croissance de l'emploi encore plus forte. Les données les plus récentes concernant l'Italie et le Portugal semblent également aller dans le bon sens. Espérons que cette étape de divergence appartient désormais au passé.

**Plus de renseignements dans la version en ligne d'Agenda social:**

[http://ec.europa.eu/economy\\_finance/economic\\_governance/the\\_european\\_semester/index\\_en.htm](http://ec.europa.eu/economy_finance/economic_governance/the_european_semester/index_en.htm)

# Carlos – Chercheur en biologie clinique



Leopoldo Alberto Prieto de Paula – © Union européenne

**Traquer le cancer:** Carlos a effectué un stage au Centre de recherche sur le cancer de Salamanque, où son tuteur lui a suggéré de demander une subvention cofinancée par le FSE.

*Entre 2007 et 2013, dans la région de Castille-León, en Espagne, 200 jeunes chercheurs des universités et centres de recherche ont pu prendre part à un projet de formation bénéficiant du soutien du Fonds social européen (FSE). Carlos, titulaire d'un master en biologie clinique du cancer, en est l'un des bénéficiaires. Il a effectué un stage auprès du Centre de recherche contre le cancer de Salamanque. Il s'est ensuite spécialisé dans la maturité pulmonaire fœtale et les réponses respiratoires en cas de blessure. Outre que le FSE aide des chercheurs à titre individuel, l'enveloppe du FSE a également permis à la région d'augmenter son potentiel en matière de recherche et développement et d'innovation. Le FSE a financé des activités de mise en réseau entre les universités, centres de recherche et entreprises innovantes de la région.*

## **Carlos explique:**

«J'ai toujours été attiré par les sciences du vivant. Petit, j'étais déjà captivé par le monde des insectes, les végétaux et les animaux. Je suis fasciné par l'infiniment petit, par la manière dont les univers qui nous entourent s'organisent, se régulent.

Enfant, j'ai passé beaucoup de temps en forêt, à la campagne, à observer les fleurs et les insectes. Mon père, professeur de biologie, m'emmenait souvent avec lui. Je pense que mon intérêt pour la biologie vient du fait que mon père a partagé sa passion avec moi. Il m'a enseigné le fonctionnement du monde animal et des plantes. J'étais très curieux de tout. Je bombardais mon père de questions. J'ai eu la chance d'être son élève pendant sept ans. C'est tout naturellement que je me suis tourné ensuite vers la biologie pour mes études supérieures.



**Motivé:** «J'espère qu'un jour notre travail sauvera des vies. C'est notre motivation à tous.»

Notre monde génère plus de questions que de réponses. J'ai pensé que je pouvais apporter ma petite pierre à l'édifice de la recherche. L'université m'a ouvert beaucoup de portes. Je pense avoir choisi la bonne.

Le cancer me touche personnellement, car de nombreux membres de ma famille en ont été victimes. Après l'université, j'ai fait un stage au Centre de recherche contre le cancer de Salamanque. C'est là que mon tuteur m'a suggéré de demander une subvention cofinancée par le Fonds social européen. Mon sujet de thèse portait sur les nouveaux médicaments pour combattre les cellules du cancer du côlon et du sein.

Le Fonds social européen m'a permis de rejoindre d'autres jeunes qui partagent mes valeurs, un même enthousiasme. Chacun, à notre niveau, nous luttons pour faire reculer le cancer. Ma mission est de tester de nouveaux médicaments pour combattre les cellules du cancer du côlon. J'espère qu'un jour notre travail sauvera des vies. C'est notre motivation à tous.

### Perfectionniste

Je suis quelqu'un de perfectionniste. J'aime travailler de manière ordonnée. Dans ma tête, tout est organisé. Je déteste l'improvisation. Dans mon travail, comme dans ma vie quotidienne, je suis très structuré. Je reconnais que ce n'est pas toujours simple pour les personnes qui m'entourent. Surtout que j'ai un caractère parfois très impulsif. On peut me détester pour cela. Mais bon, j'assume. Une fois la glace brisée, tout se passe de manière très fluide.

Notre travail requiert beaucoup de constance, de concentration et de patience. Nous devons être très disponibles. Pour mener à bien nos recherches, il faut énormément de temps. Mes premiers mois ont été difficiles, frustrants même. J'engrangeais peu d'avancées. Mais mon acharnement a fini par porter ses fruits. Je me considère comme chanceux, car j'ai obtenu, en fin de compte, de bons résultats qui pourront être utiles à d'autres chercheurs.

Mes chefs se consacrent exclusivement à la conception et à la réalisation d'expériences. Ils me fournissent le matériel nécessaire

et je mets en œuvre les expériences. J'analyse pour eux les résultats. Nous testons de nouveaux médicaments, qui nous semblent prometteurs, pour combattre les cellules du cancer du côlon. Ils donnent de bons résultats *in vitro*. Mais cela ne veut pas dire qu'ils guériront le cancer. Il est probable, en revanche, que dans un futur proche, ils feront l'objet d'essais cliniques.

J'espère pouvoir continuer longtemps à m'investir dans ce métier qui me passionne. Et que, dans le futur, beaucoup de personnes pourront profiter du résultat de mes recherches. J'aimerais continuer à travailler pour le centre qui m'emploie actuellement, mais les temps sont difficiles pour tout le monde en Espagne. Il est devenu rare pour un chercheur d'obtenir un engagement à long terme. Mon avenir, quoi qu'il arrive, sera dans la recherche, dans le combat que je continuerai à mener contre le cancer. Ici ou ailleurs.»

### Extrait de:

*Sept rencontres – Sur la voie du succès avec le Fonds social européen*, ISBN 978-92-79-30128-5

### Vidéo:

<http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=564&langId=en&portaitId=255>

### Plus de renseignements dans la version en ligne d'Agenda social:

<http://ec.europa.eu/esf/main.jsp?catId=564&langId=fr>

## 125 millions d'euros

*Le projet de formation des chercheurs en Castille-León a été mis en place par le ministère de l'éducation de la région. Le FSE a contribué à hauteur de 125 millions d'euros à ce projet dont le budget total s'élevait à 156 millions d'euros, pour une période étalée de 2007 à 2013.*

# Le dialogue social est vital pour l'agriculture

Un article écrit à quatre mains par les partenaires sociaux du secteur



**Emerveillés par les progrès accomplis:** Amd Spahn (à gauche) et Chris Botterman (à droite).

Le secteur agricole est l'un des premiers secteurs économiques à avoir été organisé au niveau européen. Dans les années cinquante, au titre de la politique agricole commune, trois grands objectifs l'emportaient sur le reste: il devait y avoir suffisamment de nourriture en Europe (c'était essentiel, surtout à une époque où la seconde guerre mondiale était encore présente dans tous les esprits); les consommateurs devaient pouvoir se procurer cette nourriture à des prix abordables; les agriculteurs devaient recevoir un juste prix pour leurs produits et un revenu leur permettant de vivre décemment. Encore aujourd'hui, ces trois principes fondamentaux de la politique agricole commune restent d'actualité.

Assez rapidement, les représentants du patronat et du salariat du secteur agricole se sont réunis au niveau européen à la demande des dirigeants européens afin de prendre position sur des thèmes sociaux. C'est ainsi qu'a commencé le dialogue social sectoriel européen dans le secteur agricole. En 2013, nous avons fêté le cinquantième anniversaire du dialogue social dans notre secteur.

## Un pionnier

Le secteur agricole est un pionnier dans le domaine du dialogue social au niveau européen. Il a encouragé et inspiré les partenaires sociaux d'autres secteurs à suivre son exemple et à se servir du dialogue au niveau européen pour défendre les intérêts des travailleurs et des entreprises.

Au fil des ans, l'EFFAT (Fédération européenne des syndicats de l'alimentation, de l'agriculture et du tourisme) et le GEOPA (Groupe des employeurs des organisations professionnelles agricoles de l'Union européenne) ont été à l'origine d'un grand nombre de changements importants dans le secteur. De nos jours, il est vital que les partenaires sociaux agricoles au niveau européen entretiennent de bonnes relations.

Le secteur agricole rémunère de nombreux salariés permanents et travailleurs flexibles. Par ailleurs, un grand nombre d'exploitations agricoles sont des entreprises familiales. Lors des réformes de la politique agricole commune ou de la conclusion d'accords de libre-échange au niveau de l'UE, nous tenons toujours compte de leur impact social sur les agriculteurs et sur les salariés du secteur agricole. Les comités de dialogue social sectoriels peuvent également étudier ces aspects et formuler des recommandations à cet égard. C'est la raison pour laquelle nous avons réalisé une étude sur l'impact de la politique agricole commune européenne sur l'emploi. Dans ce contexte, il faut disposer de chiffres précis.

L'évolution technique est rapide et les agriculteurs doivent pouvoir compter sur un nombre suffisant de salariés bien formés. Les connaissances doivent être maintenues à un certain niveau et les salariés doivent avoir la possibilité de suivre des formations



**Unique en son genre:** L'agriculture n'est pas comparable aux autres secteurs économiques.

complémentaires et de se perfectionner. Les partenaires sociaux agricoles appellent à ce que la formation et l'éducation reçoivent davantage d'attention.

La sécurité des conditions de travail est l'une des grandes conditions préalables. Les partenaires sociaux agricoles doivent pouvoir participer aux réunions des groupes de travail qui discutent des conditions de construction des tracteurs et autres équipements. Autre point important: la manipulation sans danger des produits phytosanitaires. Notre objectif devrait être de pouvoir réduire les accidents du travail et les périodes d'incapacité de travail par le biais de la prévention, d'accords adéquats et d'un bon suivi.

Le renforcement de la mobilité au sein de l'Union européenne a toujours été un de nos vœux. La demande de main-d'œuvre provenant d'autres pays de l'Union européenne est souvent forte. Pour les employeurs comme pour les salariés du secteur, il est important que les compétences et l'expérience qu'attend l'employeur potentiel, d'une part, et les connaissances du salarié potentiel, d'autre part, puissent être rapidement et facilement mises en correspondance. Les technologies modernes peuvent nous aider à concevoir un système performant et convivial. Il faut aussi prévoir les compétences qui seront nécessaires dans le secteur agricole en 2025.

En outre, dans la pratique, une mobilité accrue au sein de l'Union européenne mène souvent à des incertitudes et à des discussions sur les salaires et les conditions de travail applicables, ainsi qu'à l'éventuelle concurrence déloyale dont peuvent être victimes les employeurs de bonne foi du secteur agricole. Des accords clairs doivent être conclus en matière de détachement entre États membres. Par exemple, il devrait exister des règles claires en matière de sous-traitance, visant à éviter la concurrence déloyale et favorisant le respect des salariés.

## Unique en son genre

Nous ne répéterons jamais assez que l'agriculture est un secteur unique en son genre. Il n'est en aucun cas comparable aux autres secteurs économiques. Par exemple, nous pourrions facilement arrêter de fabriquer des téléviseurs en Europe (même si ce n'est qu'une hypothèse), mais nous ne pouvons pas nous passer d'un secteur agricole fort si nous ne voulons pas être trop dépendants des autres pays pour l'approvisionnement en denrées alimentaires de base.

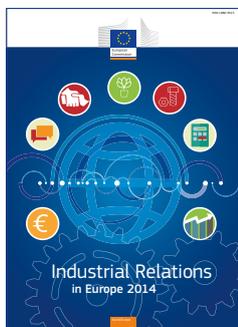
Pour que le projet européen réussisse, le secteur agricole doit être fort, durable et compétitif.

Les partenaires sociaux agricoles peuvent s'émerveiller à juste titre de ce qui a été réalisé au cours des cinquante dernières années grâce au dialogue sectoriel que nous avons mené en commun. Nous estimons que nous nous devons d'adresser nos sincères remerciements à la Commission européenne et à toutes les autorités qui ont rendu ce dialogue social possible.

Il sera impossible de surmonter les grandes difficultés auxquelles nous sommes confrontés sans un dialogue social constructif et fructueux. En gardant ceci à l'esprit, les partenaires sociaux que sont l'EFFAT et le GEOPA doivent désormais se montrer encore plus ambitieux dans leur combat contre les grands problèmes sociaux du secteur agricole. Cela permettrait ainsi d'améliorer la situation pour tous les intéressés, mais aussi de redorer le blason de l'agriculture.

**Chris Botterman**  
GEOPA

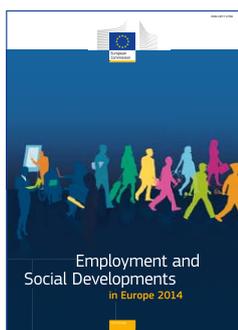
**Arnd Spahn**  
EFFAT



## Les Relations industrielles en Europe 2014

L'édition 2014 étudie les retombées de la crise économique et de la crise de la dette souveraine en lien avec les relations industrielles et le dialogue social. Entre autres, cette édition analyse de manière approfondie les développements des systèmes de négociation salariale, les relations industrielles dans les États membres bénéficiaires d'une assistance financière, ainsi que les relations industrielles et l'emploi des jeunes. En outre, elle présente les derniers développements en matière de dialogue social européen et de droit du travail. Cette publication est disponible en version imprimée en anglais (voir article page 10).

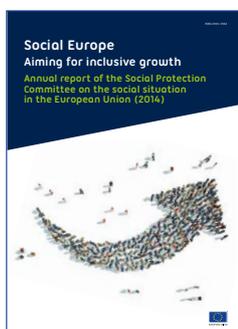
N° de catalogue: KE-AS-14-001-EN-C



## Évolutions de l'emploi et de la situation sociale en Europe 2014

Le rapport de cette année présente dans les grandes lignes les difficultés auxquelles l'Union européenne sera confrontée dans les années à venir, à mesure qu'elle émerge lentement de la pire récession de son histoire. Il souligne leur ampleur, mais aussi les avantages liés au maintien des investissements dans l'éducation, la formation et des politiques plus générales relatives à la situation sociale et au marché du travail, et s'intéresse aux mesures prises pour restaurer la croissance économique à la lumière des objectifs de l'Union en matière sociale et d'emploi à l'horizon 2020. Cette publication est disponible en versions imprimée et électronique en anglais. Tous les graphiques et tableaux peuvent être téléchargés aux formats gif et excel à partir de chaque chapitre (voir article page 18).

N° de catalogue: KE-BD-14-001-EN-N



## Europe sociale – Viser la croissance inclusive – Rapport annuel du comité de la protection sociale sur la situation sociale dans l'UE (2014)

Ce rapport analyse les tendances récentes de la situation sociale dans les États membres et l'Union européenne. Il démontre que la situation générale dans l'UE ne s'est que peu améliorée, même si ces tendances sont moins homogènes que les années précédentes. Les disparités entre États membres n'ont pas disparu; dans certains d'entre eux, la situation s'aggrave. Ce rapport se concentre sur les résultats de la dernière édition du suivi des résultats dans le domaine de la protection sociale. Il est disponible en ligne, en anglais.

N° de catalogue: KE-BG-14-001-EN-N

### Sites internet utiles

Site de la commissaire Thyssen: [http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/thyssen\\_fr](http://ec.europa.eu/commission/2014-2019/thyssen_fr)

Page d'accueil de la direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission: <http://ec.europa.eu/social>

Site internet du Fonds social européen: <http://ec.europa.eu/esf>

Pour télécharger ou commander ces publications, veuillez consulter <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=738&langId=fr>

Pour vous abonner au magazine «Agenda social» ou à d'autres publications de la DG Emploi, Affaires sociales et Inclusion, veuillez compléter le formulaire d'inscription disponible à l'adresse: <http://ec.europa.eu/social/main.jsp?catId=740&langId=fr>

